



COMMISSIONS PROFESSIONNELLES PARITAIRES
INDUSTRIE VAUDOISE DE LA CONSTRUCTION

COMMANDE APPLICATION « CONTRÔLEUR » POUR CARTE PROFESSIONNELLE

Nom : Prénom :

Adresse privée :

No postal : Ville :

Email : N° Tél portable :

Employeur : Fonction :

Adresse :

Je souhaite commander l'application « contrôleur » pour contrôler les cartes professionnelles Cerbère et SIAC. Cette application est utilisée pour le contrôle des cartes professionnelles des entreprises sous-traitantes, en lien avec l'employeur.

En téléchargeant cette application, la personne atteste accepter les conditions suivantes :

- Je suis l'unique utilisateur de l'application et je m'engage à ne laisser aucune autre personne se servir de mon téléphone portable à des fins de contrôle des cartes professionnelles.
- Je suis conscient(e) que les informations qui apparaissent à la lecture des cartes professionnelles sont des données confidentielles et je m'engage à les traiter comme telles, en respect du principe de la bonne foi et dans le respect du but visé par les systèmes Cerbère et SIAC.
- Je m'engage à ne communiquer à des tiers non autorisés aucune des données que je viens à consulter.
- Je consens à ce que toutes les transactions effectuées au moyen de l'application soient enregistrées et suis informé(e) qu'elles peuvent être mises à disposition des autorités sur demande.
- J'ai pleine conscience du fait que tout usage abusif de l'application « contrôleur » SIAC, soit tout usage effectué en dehors du cadre strictement professionnel, est susceptible d'entraîner l'invalidation des mes accès à dite application.
- Je m'engage à annoncer immédiatement aux Commissions professionnelles paritaires tout défaut de fonctionnement (informations erronées/ trop de données visibles, etc.) que je viendrais à constater.
- Je m'engage à télécharger sans délai toute mise à jour subséquente de l'application.
- J'annonce immédiatement aux Commissions professionnelles paritaires tout changement d'employeur me concernant.

En leur qualité d'émettrices de la Carte professionnelle, les Commissions professionnelles paritaires, respectivement l'association SIAC, ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables d'un mauvais fonctionnement, d'une absence de couverture dans la transmission des données ou d'une interruption même momentanée de la mise à disposition de l'application.

Lieu & date :

Signature :

.....

Documents à fournir en annexe à votre demande :

- Pièce d'identité valable
- Attestation de l'employeur